

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 25 OCTOBRE 2000

Objet : L'an deux mille et le vingt-cinq Octobre
à dix-sept heures trente

Discussion sur
Orientations
Budgétaires
pour 2001

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

MM10/01

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, DAVID, DUHALDE, FRERE, LORENZI, MARY, OLLIE, PASCAL, REGHEZZA, SENECA, VICTOR, ET JANIN.
MMES BELLON, DALMASSO, FAVARO, FLAVIN-COHEN, FORESTIER.

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/92 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant 2 mois avant l'examen du budget.

Le Président propose un **budget 2001** avec une augmentation de 2.2 % soit **7 650 000 F**. Pour mémoire, le budget 2000 avait été voté identique à celui de 1999 (7 485 000 F). Les frais de personnel, représentant près de 85 % du budget, seront en augmentation car 2001 est une année d'avancement d'échelon. Par contre, les salaires des titulaires seront en légère diminution (agents titulaires en congé parentaux, ou à temps partiel parental) mais le remplacement de ces agents titulaires par des contractuels (afin d'assurer dans l'immédiat le service public) fera augmenter la masse salariale du personnel non titulaire.

A/ PARTICIPATIONS 2001 :

CONSEIL GENERAL	: 4 900 000 F	(747 000 Euro)
COMMUNES	: 2 040 F/An et par Enfant	(311 Euro)
ELEVES	: 1 430 F/An	(218 Euro)

B/ BUDGET PREVISIONNEL 2001 :

	BUDGET 2000	BUDGET 2001
RECETTES	7 485 000 F	7 650 000 F
Participation C.G.	4 800 000 F	4 900 000 F
Participation Communes	1 300 000 F	1 350 000 F
Participation Elèves	1 150 000 F	1 200 000 F
Autres participations	235 000 F	200 000 F

DEPENSES	7 485 000 F	7 650 000 F
Charges de fonctionnement	1 110 000 F	1 150 000 F
Frais de personnel	6 245 000 F	6 360 000 F
Amortissement	45 000 F	47 000 F
Divers Impôts/Remboursement	85 000 F	103 000 F

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Président clôt la discussion budgétaire, pour un budget prévisionnel 2001 s'élevant à 7 650 000 F.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
Jean THAON**

